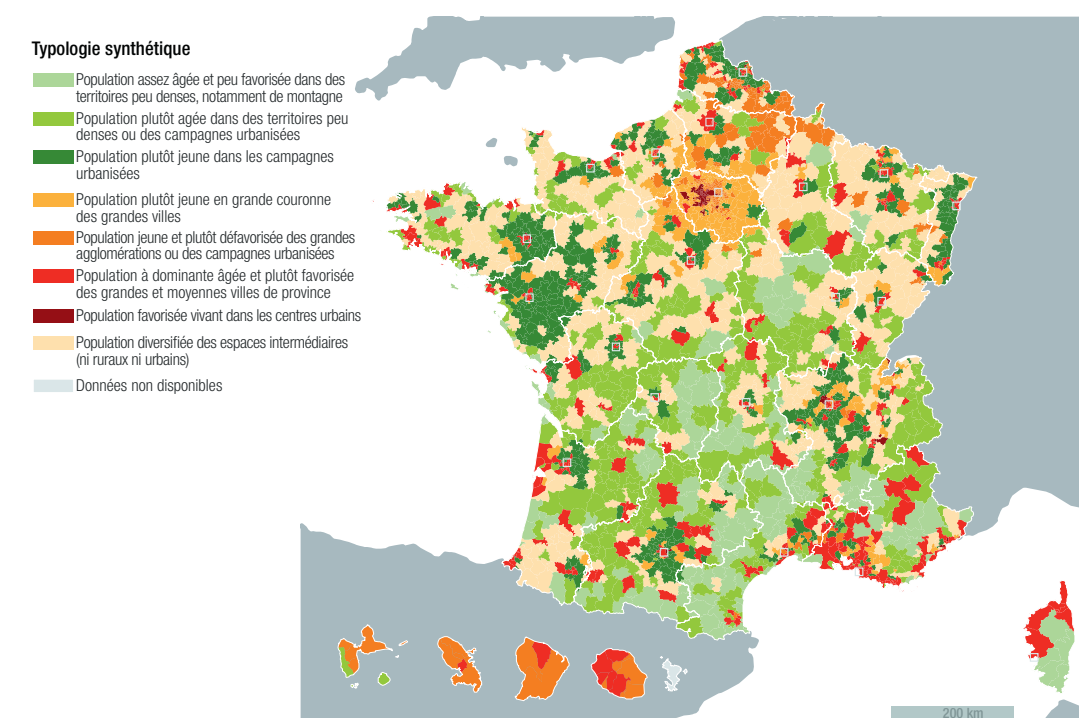


## 4 Un référentiel de comparaison

En plus de ces indicateurs, le rapport contient trois typologies, dont une de synthèse, afin de prendre en compte à la fois les profils sociodémographiques de la population, et les caractéristiques du cadre de vie sur un territoire. Ces typologies peuvent être mobilisées comme référentiel pour comparer entre eux les territoires sur le plan de la qualité de vie : elles permettent d'analyser, à caractéristiques similaires en termes de population et de cadre de vie, le positionnement d'un territoire par rapport aux autres.

### Des qualités de vie au croisement des caractéristiques de la population et des cadres de vie offerts par les territoires



Sources : Insee RP2011, SQuS, DREES, traitement bureau de l'Observatoire des territoires-CGET, 2014. Se procurer les cartes et données sur le site de l'Observatoire des territoires : <http://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr> > rubrique Rapports

## Bibliographie

Rapport de la commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social. [http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/rapport\\_francais.pdf](http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/rapport_francais.pdf)

JANY-CATRICE F., « Quand les régions françaises s'en mêlent », in *Alternatives Économiques*, Hors-série n°48, mars 2011.

LARGEAUT-FAGOT A., « Diversité humaine et qualité de vie », Texte de la 440<sup>e</sup> conférence de l'Université de tous les savoirs, 2002. <http://download2.cerimes.fr/canalu/documents/utls/download/pdf/200702.pdf>

OCDE, « How's Life in Your Region ? : Measuring Regional and Local Well-being for Policy Making », *OECD Publishing*, 2014. <http://www.oecd.org/regional-policy/how-is-life-in-your-region.htm>  
[http://www.keeppeek.com/Digital-Asset-Management/oecd/urban-rural-and-regional-development/how-s-life-in-your-region\\_9789264217416-en#page0](http://www.keeppeek.com/Digital-Asset-Management/oecd/urban-rural-and-regional-development/how-s-life-in-your-region_9789264217416-en#page0)

TOBELEM-ZANIN C., « La qualité de vie dans les villes françaises », *Publication de l'Université de Rouen*, n° 208, 288 p., 1995.

OTTANVIANO F. et al., « Les enjeux du processus d'institutionnalisation des indicateurs de bien-être territorialisés : le cas de l'expérience grenobloise », 81<sup>e</sup> Congrès de l'Acfas « Savoirs sans frontières », Unesco, Université de Laval, Québec, Canada, 2013.

## Autres liens

### Organisations internationales

#### ► OCDE : Comment va la vie dans votre région ?

Mesurer le bien-être régional et local pour les politiques publiques

Publication : 13 novembre 2014

<http://www.oecd.org/fr/regional/comment-va-la-vie-dans-votre-region-9789264223981-fr.htm>

### Initiatives en France

#### ► Pour de nouveaux indicateurs de richesses dans les Pays de la Loire

La Région des Pays de la Loire a adopté en juin 2009 son Agenda 21 pour un XXI<sup>e</sup> siècle solidaire et responsable, c'est-à-dire son programme d'actions au service du développement durable du territoire.

<http://www.paysdelaloire.fr/dossiers-thematiques/democratie-territoriale/>

#### ► IBEST : Indicateurs de bien-être soutenables territorialisés

<http://creg.upmf-grenoble.fr/production-scientifique/operations-de-recherche/projet-ibest-174980.htm?RH=1292860364090>

#### ► Région Nord-Pas-de-Calais et ARF

Un indicateur de santé sociale pour le Nord-Pas-de-Calais :

[https://www.nordpasdecalais.fr/upload/docs/application/pdf/2012-09/note\\_49.pdf](https://www.nordpasdecalais.fr/upload/docs/application/pdf/2012-09/note_49.pdf)

Développement durable : la révolution des nouveaux indicateurs

<http://www.arf.asso.fr/wp-content/uploads/2012/04/rapportfinalARF.pdf>



L'Observatoire  
des Territoires

# UNE NOUVELLE LECTURE DES TERRITOIRES PAR LES INDICATEURS DE QUALITÉ DE VIE

## Guide méthodologique à destination des acteurs locaux

L'objectif de ce guide est de faciliter la prise en main du dossier et de donner la possibilité d'utiliser ces indicateurs de qualité de vie.

► La qualité de vie est une notion qui a fait son apparition dans la statistique publique avec le **Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social** dirigé par **J. Stiglitz, A. Sen et J.-P. Fitoussi (2009)**.

► Sa mesure s'inscrit dans un courant qui vise à redéfinir ce qui fait la richesse d'un pays, au-delà de la croissance du PIB. **Quels sont les critères d'une vie « bonne » en société ? Comment mesurer le progrès d'un pays en matière de bien-être ?** Ces questions animent des débats entre chercheurs, élus, techniciens et citoyens.

► Une étude exploratoire menée en 2014 par l'Insee propose une **mesure de la qualité de vie à l'échelle de la France**. Cette approche va au-delà des indicateurs classiques de performance des territoires fondés sur la production et les revenus.

► À l'étranger, **les instances officielles de plusieurs pays et régions** ont déjà porté des initiatives visant à mesurer la qualité de vie. En France, des acteurs locaux commencent à s'emparer de la question avec la volonté de **définir de nouveaux instruments pour guider l'action publique**.

# 1 Qu'est-ce que la qualité de vie ?

## Un équilibre entre différentes dimensions

Intuitivement, nous avons tous une notion de ce qu'est la qualité de vie : « la qualité de vie, c'est ce qui rend la vie bonne, agréable ou confortable » (LARGEAUT-FAGOT A., 2002, p. 1). Mais dès qu'il s'agit de préciser ses contours et d'en donner une définition théorique, on s'aperçoit qu'il existe autant d'approches que de disciplines cherchant à la mesurer<sup>1</sup>. Pour pallier ce manque de conceptualisation, la qualité de vie est appréhendée de manière empirique, par la recherche des composantes qui la constituent.

D'une étude à l'autre, on retrouve une base commune de dimensions qui semblent faire consensus quant à ce qui intervient dans la qualité de vie : conditions de vie matérielles, santé, éducation, équilibre travail/vie privée, relations sociales, participation à la vie politique et environnement. La qualité de vie est alors définie comme l'harmonie entre ces dimensions, même si toutes n'ont pas le même poids en fonction des individus et de leurs conditions de vie.

## Le bien-être subjectif, une composante de la qualité de vie

En complément de ces indicateurs dits « objectifs »<sup>2</sup> de qualité de vie, le Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social préconise de collecter des données sur le bien-être subjectif. Il s'agit de l'évaluation que chacun fait de sa vie de manière générale ou dans des dimensions particulières. Les données sur les perceptions peuvent fournir des indications utiles dans des domaines qui ne peuvent être appréhendés à l'aide des outils traditionnels de la statistique publique. De plus, elles sont complémentaires aux indicateurs objectifs : ces derniers nous éclairent sur « les propriétés collectives de qualité de vie, alors que les indicateurs subjectifs nous renseignent sur les propriétés individuelles de bien-être » (TOBELEM-ZANIN C., 1995, p. 102).

La qualité de vie est pluridimensionnelle. Sa mesure combine des données sur la situation financière et les conditions de vie matérielles, le cadre de vie, la santé, la confiance politique, etc. Selon les analyses, des données subjectives sur la perception qu'ont les individus de leur qualité de vie peuvent être utilisées de façon complémentaire.

En revanche, un indicateur global de satisfaction par rapport à la vie en général ne peut se substituer à une analyse approfondie des dimensions qui constituent la qualité de vie.

<sup>1</sup> Depuis les années 1970, la qualité de vie a fait l'objet de recherches dans différents domaines : géographie, psychologie, médecine, économie, etc. Cette notion connaît un succès croissant chez les économistes depuis le début des années 2000.

<sup>2</sup> L'opposition « objectif »/« subjectif » est utilisée ici par commodité mais il convient de la nuancer. En effet, dans la mesure où tout objet statistique est une convention incarnant une certaine vision de la société, les deux types d'indicateurs présentent une dimension subjective des conditions de vie ou du bien-être des individus.

# 2 Les indicateurs de qualité de vie : quels usages ?

Face aux limites du PIB et dans un contexte de crise environnementale et sociale, de nombreuses initiatives locales visant à dépasser une approche strictement économique de la richesse voient le jour. Des partenariats pour le développement de nouveaux indicateurs sont instaurés. Les initiatives de recherche se multiplient, notamment dans le champ de l'économie.

Plusieurs objectifs sous-tendent l'élaboration de ces nouveaux indicateurs :

## Des outils d'observation et de connaissance

Les indicateurs de qualité de vie sont le plus souvent utilisés pour « suivre la performance régionale et locale dans une logique d'autodiagnostic. L'objectif est de rassembler des renseignements régionaux en collectant des données et des connaissances sur différentes dimensions du bien-être [...] » (OCDE, 2014, p. 95). C'est le cas de la plupart des « tableaux de bord » d'indicateurs qui fournissent un grand nombre d'informations et permettent un suivi de ces données dans le temps.

## Des outils symboliques et de communication

L'élaboration de ces indicateurs permet également d'alimenter le débat public sur les dimensions constitutives de la richesse d'un territoire, au-delà des indicateurs traditionnels de performance économique. On peut citer par exemple l'indicateur de santé sociale mis au point en 2007 par Florence Jany-Catrice et Rahib Zotti pour le Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais. Ce travail a fait suite à une démarche de la région visant à élaborer de nouveaux indicateurs de développement régional, en associant experts, associations et administration locale. L'indicateur, composé de 14 variables, permet de classer les régions par une note entre 0 et 100. Son résultat principal est qu'il n'existe pas de corrélation entre « les niveaux de santé sociale et ceux de richesse économique mesurés par le PIB par habitant ou par les revenus : certains territoires parmi les plus riches économiquement se retrouvent parmi les plus « pauvres » à l'aune de cet indicateur » (JANY-CATRICE, 2011, p.85).

## Des outils pour l'action

Les indicateurs de qualité de vie commencent aussi à être utilisés pour orienter les politiques publiques, notamment afin de cibler les territoires où les besoins sont les plus importants. Dans le sud de l'Italie, par exemple, une politique de développement régional a fixé des objectifs chiffrés pour l'amélioration de quatre dimensions de la qualité de vie (éducation, eau, gestion des déchets, soins aux personnes âgées et aux enfants), dans ce territoire où le niveau et la qualité des services publics étaient inférieurs à ceux des autres régions du pays. Mis en œuvre dans le cadre de la politique de cohésion de l'Union européenne entre 2007 et 2013, ce programme d'actions fondé sur 11 indicateurs incluait des mesures législatives et d'investissements financiers. En Sardaigne, il a notamment permis d'augmenter la part des déchets recyclés (OCDE, 2014).

# 3 Un socle commun d'indicateurs

Sont présentés ici les 12 indicateurs de qualité de vie retenus dans la première partie du dossier « Qualité de vie, habitants, territoires » du Rapport 2014 de l'Observatoire des territoires. Pour rappel, plusieurs critères ont déterminé le choix de ces indicateurs :

- traduire un des domaines de la qualité de vie retenus et en constituer une bonne illustration ;
- permettre un jugement sans ambiguïté sur le sens de l'indicateur pour la qualité de vie ;
- être facile à comprendre ;
- être disponible à l'échelle communale et à différentes dates pour permettre une comparaison dans le temps.

Ces indicateurs peuvent être téléchargés et cartographiés sur le site de l'Observatoire des territoires, à l'échelle des territoires de vie. Ces indicateurs ont été mis à la disposition de l'Observatoire par l'Insee, qui peut, selon les besoins<sup>3</sup>, les calculer sur une autre échelle géographique.

En fonction des spécificités locales et des besoins des acteurs, d'autres indicateurs peuvent être ajoutés au socle commun proposé ; pour ce faire, un débat public peut être organisé, afin d'associer les acteurs locaux et les citoyens à la définition de ce qui fait la richesse d'un territoire, et de choisir des indicateurs appropriés<sup>4</sup>.

## Quelques exemples d'indicateurs permettant d'appréhender « objectivement » la qualité de vie dans les territoires.

Thématique	Indicateur	Source
Accessibilité des services	Part de la population ayant accès aux 12 équipements de la gamme intermédiaire en 15 minutes ou moins en moyenne.	Insee : BPE 2013, RP 2011, Métrix RP 2011
Éducation	Part des 20 ans ou plus ayant le baccalauréat ou un diplôme supérieur (taux standardisé)	RP 2011
Égalité femmes-hommes	Écart entre le taux d'emploi des femmes et celui des hommes pour les 25-54 ans	RP 2011
Emploi-travail	Part des chômeurs de longue durée (plus d'un an) dans la population active de 15-64 ans	RP 2011
Environnement	Part des espaces artificialisés dans le territoire	UE/Soes : Corine Land Cover 2006
Équilibre travail/vie privée	Part des actifs occupés résidant à 30 minutes ou moins de leur lieu de travail	Insee : BPE 2013, RP 2011, Métrix RP 2011
Logement	Part de la population vivant dans un logement en situation de suroccupation (parmi les résidences principales occupées par 2 personnes ou plus)	RP 2011
Relations sociales	Part des personnes de 75 ans ou plus vivant seules	RP 2011
Relations sociales	Part des familles monoparentales	RP 2011
Revenus	Revenu net imposable annuel moyen par foyer fiscal	DGfip, (IRPP) 2011
Santé	Indice comparatif de mortalité globale	Insee, État-civil 2008-2012, RP 2011
Vie citoyenne	Taux de participation électorale au 1 <sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle	Ministère de l'intérieur, résultats du 1 <sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle 2012

BPE : Base Permanente des équipements, Insee.  
RP : Recensement de la Population, Insee.

UE : Union européenne.

SOEs : Service de l'Observation et des Statistiques du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie.

DGfip : Direction Générale des Finances Publiques.

IRPP : Impôts sur le Revenu des Personnes Physiques.

<sup>3</sup> Pour davantage d'information, il est conseillé de se rapprocher des Directions Régionales de l'Insee.

<sup>4</sup> Parmi les démarches participatives existantes, on distingue celles qui visent à « faire émerger des critères du bien-être ou de la richesse (méthodologie SPIRAL, Pays de la Loire) et d'autres orientées davantage vers la discussion des indicateurs créés ou à créer (ISS en Nord-Pas-de-Calais notamment) » (OTTAVIANI A. et al. 2013, p.10).